

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 13 juin 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 4, 5, et 6 juin 2018

2018 V.321 Vœu relatif à l'immeuble 27 rue St Quentin (10^e)

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Considérant que l'hôtel situé au 27 rue de Saint-Quentin, dans le 10^e arrondissement, installé dans un bâtiment insalubre, a fait l'objet d'une occupation illégale entre les mois d'avril 2017 et mai 2018 ;

Considérant que cette occupation a causé d'importants troubles à l'ordre public et de voisinage jusqu'à son évacuation le 24 mai dernier ;

Considérant que pendant toute la durée de l'occupation, le propriétaire des lieux n'a fait diligence à aucune de ses obligations légales et réglementaires, notamment pour maintenir la sécurité et la salubrité dans les lieux ;

Considérant que cette évacuation a été réalisée par la Ville de Paris et la Préfecture de Police pour mettre fin à un risque important d'accident pouvant avoir de lourdes conséquences pour les occupants et les riverains ;

Considérant que le 10^e arrondissement est, au titre de la loi SRU, en déficit de logements sociaux, et en particulier dans le secteur de la Gare du Nord dans lequel se trouve ce bâtiment désormais vide ;

Considérant la priorité donnée par la Maire de Paris à la création de logements sociaux et à la résorption de l'habitat insalubre pendant toute la durée de la mandature ;

Sur proposition d'Alexandra Cordebard, de Rémi Féraud, de Bernard Gaudillère, de Paul Simondon et des membres du groupe des élus socialistes et apparentés, le conseil de Paris

Émet le vœu :

- que la Ville de Paris prenne toutes les dispositions pour permettre le rachat par la Ville du bâtiment situé au 27 rue de Saint-Quentin ;
- que ce rachat permette d'engager une opération de rénovation de ce bâtiment pour lui donner une utilité sociale, notamment par la création de nouveaux logements sociaux ou d'un centre d'hébergement d'urgence.